

LA MONTAGNE

Saint-Pierre-Bellevue

EDF abandonne son projet éolien

Publié le 07/04/2023



Saint-Pierre-Bellevue. EDF abandonne son projet éolien Sud-Creusois. Par e-mail, Baptiste Rossignol, directeur de projets à EDF Renouvelables, a fait part à Pierre-Marie Nourrisseau, maire de Saint-Pierre-Bellevue, de sa décision d'abandonner le projet d'implantation d'éoliennes dans le sud creusois. Il s'agissait d'étudier l'implantation de six éoliennes sur les communes de Vidailat, Soubrebost, Mansat-la-Courrière, Faux-Mazuras, Saint-Pardoux-Mortierolles et Saint-Pierre-Bellevue.

Des études environnementales, paysagères, acoustiques et de vent avaient été menées, en même temps que se tenaient une concertation territoriale et des échanges de partenariat avec les différents maires, la SEM Elina et des réflexions sur l'adaptation de la forêt au changement climatique.

Sauf qu'en 2021, les chauves-souris ont montré le bout de leurs museaux, et en particulier ceux de la Grand Noctule dont la présence était pourtant ignorée jusqu'alors sur ce secteur. Des diagnostics approfondis ont bien confirmé leur existence ce qui a motivé la réaction d'EDF en ces termes : « Au regard des enjeux relevés, EDF Renouvelables fait le choix aujourd'hui d'arrêter le développement du projet éolien sud creusois mais reste fortement engagé dans la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique ».

Une décision qui fait des heureux

Jean-Claude Champeymond, président de l'association VITHEC (Vivre tranquille et heureux en Creuse), créée en 2021 pour suivre cette affaire, se gausse de cette décision en se félicitant « que cette filiale du fleuron français de la production d'électricité depuis plusieurs décennies, renonce à presque sept années de travail pour que perdure une espèce de chauves-souris rare, la Grande Noctule, qui fait partie des éléments essentiels et indispensables à la préservation de la biodiversité ». Il ajoute : « L'opinion publique ne comprendrait pas que sur le même espace, EDF Renouvelables retire son projet motivé par le souci de préservation de la biodiversité, et qu'en parallèle d'autres implantations poursuivent leur développement ».